

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 381

présenté par

M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 8

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« 8° Un bilan de l'opération sentinelle comprenant son impact sur la protection contre les menaces terroristes et ses conséquences sur la fidélisation des militaires. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'opération Sentinelle est un poids pour nos armées et entraîne de lourdes conséquences sur la fidélisation des militaires concernés. S'il ne faut pas y mettre un terme trop tôt dans la mesure où la menace terroriste islamiste est toujours présente, il faut entamer la réflexion d'une évolution de cette opération. Un rapport annuel permettrait de disposer de tous les éléments de réflexion sur ce sujet et d'adapter le dispositif de manière progressive pour soulager nos armées.